Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

Communiqué de presse

Une croissance soutenue pour l'exercice 2024

Au cours de l'exercice 2024, la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales suisses SA a émis des emprunts pour un montant de 10,0 milliards de CHF. Dans le même temps, des emprunts d'un montant de 6,8 milliards de CHF sont arrivés à échéance de remboursement. Le portefeuille d'emprunts sur lettres de gage a ainsi augmenté de 3,1 milliards de CHF (nombre arrondi) pour atteindre le niveau record de 83,3 milliards de CHF. L'agence de notation Moody's attribue la meilleure note Aaa aux emprunts de la Centrale d'émission de lettres de gage.

Avec 83,3 milliards de CHF d'emprunts en fin d'année, la circulation des lettres de gage a de nouveau atteint un niveau historique. L'exercice 2024 a été très animé, avec 12 émissions et 44 transactions au total. Le volume réalisé pour les nouvelles émissions de 10,0 milliards de CHF et les remboursements de 6,8 milliards de CHF a entraîné une croissance de 3,1 milliards de CHF (nombre arrondi) en 2024. La tendance à la croissance est persistante depuis plus de 15 ans, connaissant toutefois un léger ralentissement par rapport à l'année précédente. Au fil des ans, nos lettres de gage se sont imposées comme un instrument de refinancement important dans le cadre des opérations hypothécaires.

Avec une part de 36 % du volume d'émission (contre 40 % l'an précédent), les deux établissements de lettres de gage ont continué à dominer les affaires sur le segment domestique du marché suisse des capitaux. Cette situation a consolidé le statut de la lettre de gage suisse® en tant qu'instrument le plus liquide, avec les emprunts de la Confédération, sur le marché suisse des capitaux. En outre, les lettres de gage suisses® jouent également un rôle important dans la gestion des liquidités des banques et, grâce à leur solvabilité de premier ordre, elles font partie des titres admis en pension par la Banque nationale suisse.

Durabilité
La durabilité est pour nous un thème central, qui fait partie de l'ADN de la Lettre de gage suisse®. Celle-ci permet aux banques membres d'obtenir un refinancement à long terme, stable et surtout avantageux, ce qui les met en mesure d'offrir à leurs clients des hypothèques à des conditions équitables et de créer des incitations pour des investissements immobiliers favorisant la réduction des émissions de CO2, comme par exemple des rénovations énergétiques.

La Centrale de lettres de gage veut s'améliorer constamment en matière de durabilité et créer de la transparence. L'an dernier, le conseil d'administration a adopté la révision de la politique de durabilité ainsi que la nouvelle politique anti-corruption. Ces deux documents sont disponibles sur le site web de la Centrale de lettres de gage. Ces mesures et d'autres dans le domaine ESG ont également été jugées positives par le MSCI, qui a relevé à AAA la notation de la Centrale de lettres de gage au cours de l'année. L'élargissement de la base de données de notre stock de couverture après l'achèvement de notre projet y afférent permettra ensuite d'autres développements dans le domaine de la durabilité.

Proposition de dividendes
Conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage, notre but est de refinancer le plus avantageusement et le plus efficacement possible les opérations hypothécaires de nos banques membres. En tant que société commune aux 24 banques cantonales, la Centrale de lettres de gage n'a donc pas pour orientation première la réalisation de bénéfices. Il a cependant été possible de réaliser à nouveau un résultat extrêmement réjouissant. Le bénéfice de l'exercice 2024 s'élève à 20,6 millions de CHF (année précédente: 19,6 millions de CHF). Le versement d'un dividende de 4,25 % (année précédente: 4,25 %) sera proposé à l'assemblée générale.

Evolutions au sein du Conseil d'administration
Alois Schärli, membre du conseil d'administration depuis 2012, a annoncé sa démission pour l'assemblée générale de 2024. Le conseil d'administration le remercie pour son engagement de longue date en faveur de la Centrale de lettres de gage. L'assemblée générale a élu Beatrice Kern en qualité de nouvelle membre du conseil d'administration. Beatrice Kern est membre de la direction de la Banque Cantonale Bernoise depuis septembre 2023 et a repris la fonction de CFO d'Alois Schärli au début mai 2024. Elle dispose de plus de 20 ans d'expérience en matière de finances, fusions-acquisitions, gestion des risques et opérations pour les PME et les groupes dans les secteurs de la finance et de l'informatique.

Suite à son départ de la direction de la Banque Cantonale de Genève, Virginie Fauveau a quitté le conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage en date du 19 septembre 2024. Elle faisait partie de cet organe depuis 2021. Le conseil d'administration remercie Virginie Fauveau pour ses précieux apports et son engagement au service de la Centrale de lettres de gage. Son remplacement fera l'objet d'une élection lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Perspectives
Au cours de l'exercice 2025, des emprunts d'un montant de 5,5 milliards de CHF (6,8 milliards de CHF l'année précédente) arriveront à échéance de remboursement. Pour refinancer les prêts accordés aux 24 banques membres et financés par ces emprunts et afin de se procurer des fonds supplémentaires, la Centrale de lettres de gage prévoit dix dates d'émission pour l'année 2025. L'an passé, elle a mis en place au plan technique les moyens de placer jusqu'à quatre séries dans le cadre d'une émission publique. Le 15 octobre 2024, cette possibilité a été mise à profit pour la première fois dans l'histoire de la Centrale de lettres de gage. Cela permet de mieux couvrir la demande des investisseurs et la demande de prêts, et sera, le cas échéant, reconduit durant l'exercice en cours.

Plus d'informations
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA
Adresse des bureaux: Josefstrasse 222, 8005 Zürich
Adresse postale: Postfach, 8010 Zürich
Sven Bucher, directeur, tél. 044 292 35 35
Michael Benn, directeur adjoint, tél. 044 292 31 93
www.pfandbriefzentrale.ch

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA
La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA fondée en 1931 émet régulièrement des lettres de gage et octroie pour le même montant total et la même durée des prêts aux banques cantonales contre couverture de gages de registre pour le cofinancement de leurs affaires hypothécaires. Avec le gage de registre, les créances fondées sur des lettres de gage ou des prêts sur lettres de gage, y compris les intérêts courant sur ces créances, jouissent d'un droit de gage légal inscrit dans le registre des gages des banques membres ainsi que d'une couverture séparée.

2 avril 2025 ZAR/pw